



ARRETE DU MAIRE
ARR_1342023

Le Maire de SERRAVAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 2213-1, L 2213-2, L 2213-3 et L 2213-4 ;

Vu le Code de la Route, notamment ses articles R 411-8 et R 417-10 ;

Vu la demande présentée le 11 décembre 2023 par l'entreprise UNIVERS RESEAUX de BALAGNY SUR THERAIN pour des travaux consistant au remplacement de cadres et tampons ORANGE pour le compte de CONSTRUCTEL ;

Considérant qu'il est nécessaire de réglementer la circulation et le stationnement de tous les types de véhicules empruntant les voies communales précisées à l'article 2 du présent arrêté et ce, du lundi 18 décembre 2023 au vendredi 5 janvier 2024 inclus, afin de sécuriser ces travaux ;

ARRETE :

Article 1 : La circulation et le stationnement seront réglementés du lundi 18 décembre 2023 au vendredi 5 janvier 2024 inclus sur les sites précisés à l'article 2 ;

Article 2 : Les voies concernées par ces travaux sont :

- Route du Mont : intersection avec la RD 12 au niveau du Col du Marais ;
- A proximité du numéro 2832 de la Route du Col du Marais.

Article 3 : Les deux sens de circulation seront impactés par ces travaux réalisés de manière ponctuelle mais la circulation sera toujours maintenue en alternat grâce à une signalétique manuelle ;

Article 4 : La vitesse de circulation sera limitée à 30 km/h ;

Article 5 : Le stationnement sera interdit à tous les types de véhicules, excepté ceux de l'entreprise UNIVERS RESEAUX ;

Article 6 : Une signalisation permettant d'assurer la sécurité de l'ensemble des personnes appelées à emprunter ces sites sera mise en place par l'entreprise UNIVERS RESEAUX et notamment pour garantir la circulation alternée comme précisé à l'article 3 du présent arrêté ;

Article 7 : Le présent arrêté sera porté à connaissance du public par affichage aux lieux habituels dans la commune et copie sera faite à :

- Monsieur Le Major, Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Thônes ;
- Monsieur le responsable du CERD de Thônes ;
- Service Départemental d'Incendie et Secours de Thônes ;
- L'entreprise UNIVERS RESEAUX, en la personne de Monsieur DA COSTA PEREIRA Antony.

Fait à Serraval, le 12 décembre 2023.

Le Maire,
Philippe ROISINE.

Arrêté certifié exécutoire compte tenu :
- de sa publication le 14/12/2023
Le Maire, Philippe ROISINE.

